40 avenue Brunet – PIIA résidentiel – Nouvelle construction

Évaluation des arbres – 24-02-2023
Par Chloe Stepanian, agente technique en horticulture et arboriculture

1. Plan de localisation approximative des arbres – extrait du plan d'implantation, annotations par Chloe Stepanian

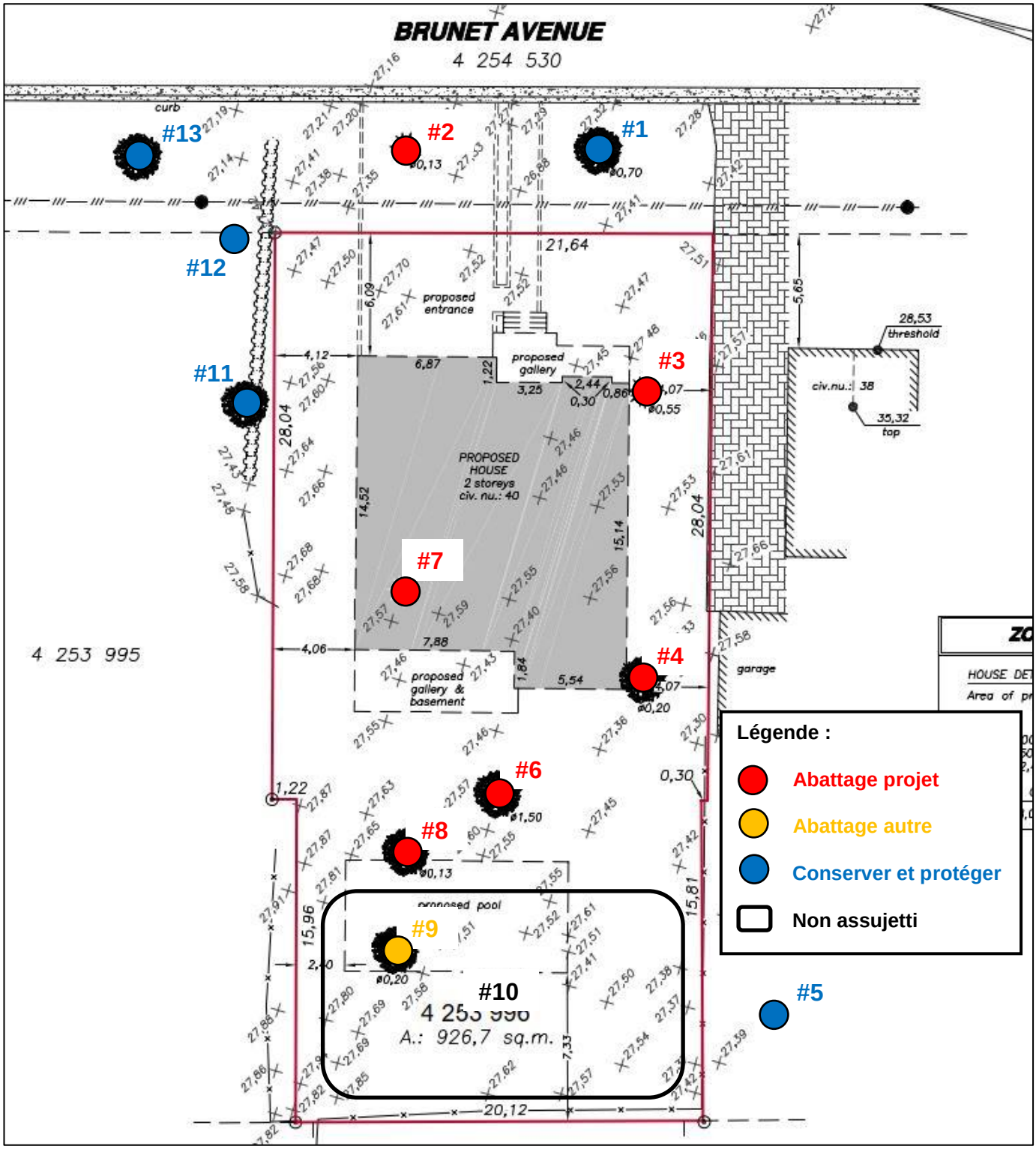

2. Tableau sommaire des arbres

Travaux à réaliser	Essence d'arbres et diamètre de tronc (DHP)	Localisation / Numéro d'arbres	Commentaires
Sept (7) arbres à abattre	Une (1) épinette du Colorado public de 14 cm en bonne condition	#2	Située dans l'implantation de l'entrée charretière projetée.
	Une (1) épinette du Colorado de 50 cm en moyenne condition	#3	Situés dans la zone d'excavation pour la nouvelle maison projetée.
	Un (1) pin sylvestre de 16 cm en moyenne condition	#4	
	Un (1) érable argenté multi-tronc (six troncs entre 36 et 50 cm) en moyenne condition	#6	Situé à proximité de la zone d'excavation pour la nouvelle maison et la piscine creusée projetées.
	Un (1) pin rouge de 20 cm en moyenne condition	#7	Situé dans l'implantation de la nouvelle maison projetée.
	Un (1) catalpa de l'Ouest de 12 cm en faible condition	#8	Situé dans l'implantation de la piscine creusée projetée.
	Un (1) marronnier glabre de 16 cm en faible condition	#9	Présence d'une fente ouverte importante dans le tronc.
Cinq (5) arbres à conserver et à protéger	Un (1) érable de Norvège public de 68 cm en moyenne à faible condition	#1	Situé à proximité de la zone d'excavation pour la construction de la nouvelle entrée charretière projetée.
	Un (1) pin blanc de 60 cm en bonne à moyenne condition	#5	Situé à proximité de la zone des travaux. Situé sur la propriété du 38 avenue Brunet.
	Un (1) érable de Norvège de 52 cm en moyenne à faible condition	#11	Situé à proximité de la zone d'excavation pour la construction de la nouvelle maison projetée. Situé sur la propriété du 50 avenue Brunet.
	Un (1) pin sylvestre d'environ 25 cm en bonne condition	#12	Situé à proximité de la zone des travaux. Semble être situé sur la propriété du 50 avenue Brunet.
	Un (1) érable de Norvège public d'environ 40 cm en moyenne à faible condition	#13	Situé à proximité de la zone des travaux.
Un (1) groupe d'arbres non assujettis	Variété de jeunes arbres de moins de 10 cm de diamètre	#10	Arbres non assujettis par le règlement de la Ville de Pointe-Claire en raison de leurs faibles diamètres.
Quatre (4) arbres à planter	Au moins quatre (4) replantations sont exigées à la suite des travaux. Les essences sélectionnées devront se conformer au règlement en vigueur.		

3. Photos

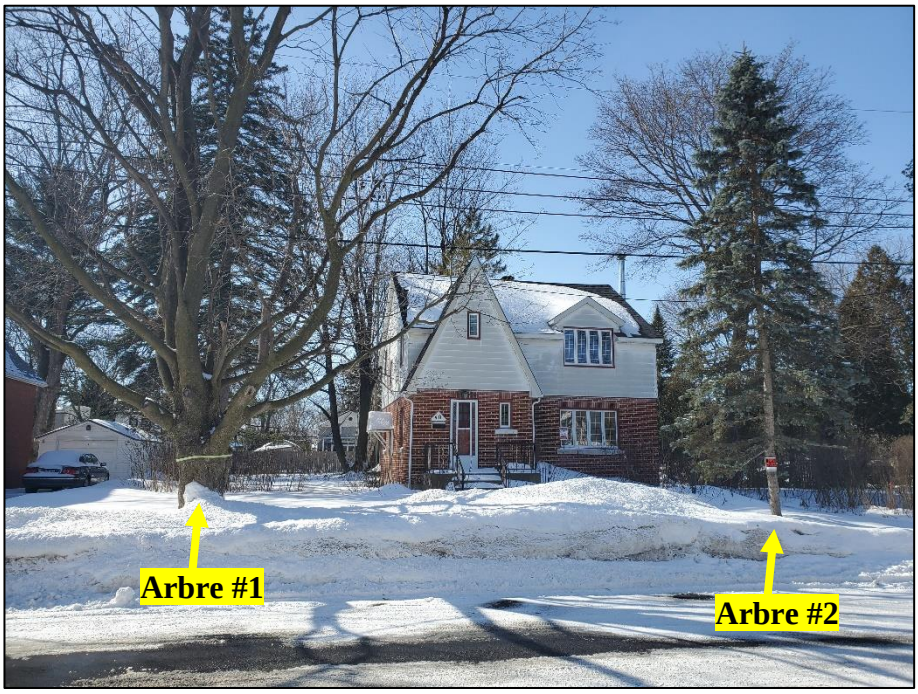

Photo #1 : Vue générale de la façade de la propriété et des arbres #1-2

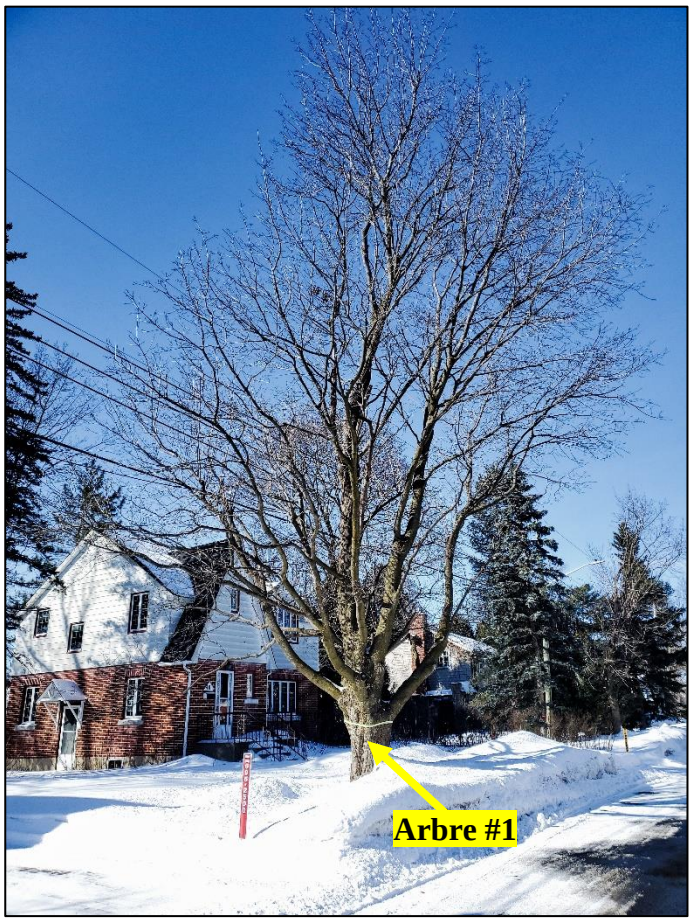

Photo #2 : Arbre #1

Photo #3 : Arbre #3

Photo #4 : Arbre #4

Photo #5 : Arbre #5

Photo #6 : Arbre #6

Photo #7 : Arbre #7

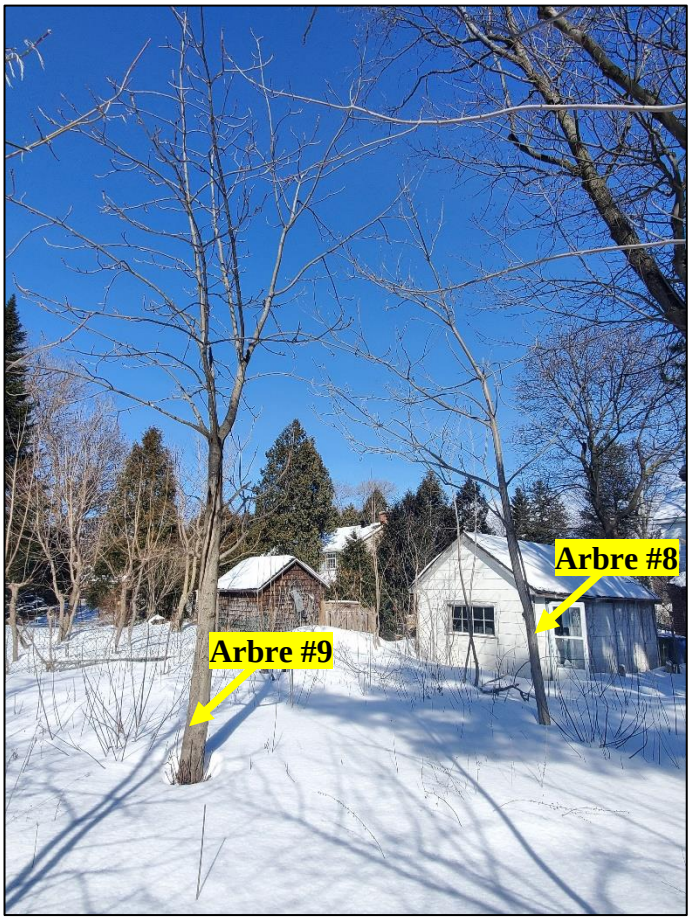

Photo #8 : Arbres #8-9

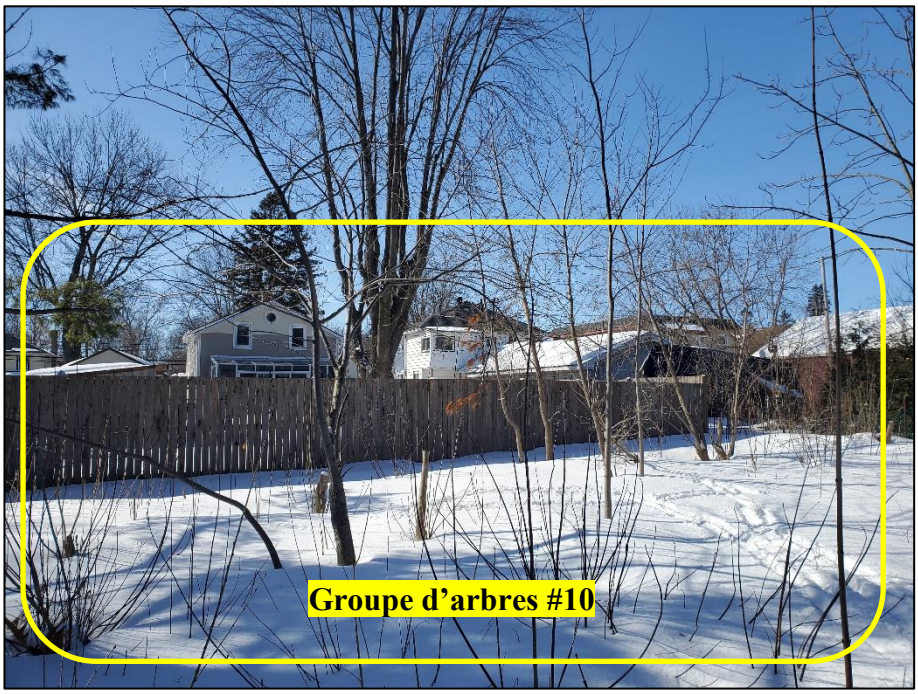

Photo #9 : Groupe d'arbres #10

Photo #10 : Arbre #11

Photo #11 : Arbre #12

Photo #12 : Arbre #13